

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 juin 2024

MAIRIE DE MONT

ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

14-06-2024-09

Date de convocation le 07/06/2024
Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 10
Procurations 4
Votants : 14

Le quatorze juin deux mille vingt-quatre à dix-huit heures, se sont réunis, en Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

Étaient présents : Mmes, DAUBAS, ETCHART, GUITTONNEAU et ainsi que MM. CLAVÉ, HILLOOU, LACOSTE-PEDELABORDE, LAPÊTRE, LAMASOU, LETARGUA et SALEFRANQUE

Était absent excusé : M. CAMGRAND

Secrétaire de séance élu : M. SALEFRANQUE

Avaient donné pouvoir : Mme LOQUET pouvoir à M. CLAVÉ
Mme BAZIARD pouvoir à M. LAPÊTRE
Mme GRAUX pouvoir à M. LETARGUA
Mme CAZENAVE pouvoir à M. HILLOOU

OBJET : EXAMEN DEMANDE DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION UNION CYCLISTE ORTHEZIENNE

L'association Union Cycliste Orthézienne (UCO) a organisé le 31 mars dernier sur Gouze le prix du souvenir Daniel Boniface.

Cette course Minimes et Cadets a réuni une centaine de jeunes sur un parcours sur les villages de Gouze, Lendresse et Arance.

L'association sollicite la commune pour financer la manifestation. La demande de l'association est de 1365.55 euros.

Après en avoir largement délibéré, le Conseil Municipal :

DÉCIDE le versement d'une subvention mille trois cent soixante-cinq euros et 55 centimes à l'UCO

PRÉCISE que les crédits sont inscrits au budget

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,



Jacques CLAVÉ

Pascal SALEFRANQUE
Secrétaire de séance



Envoyé en préfecture le 18/06/2024

Reçu en préfecture le 18/06/2024

Publié le

ID : 064-216403964-20240618-14_06_2024_09-DE

